



# Déclaration FSU – CSA SD

## Rentrée Scolaire dans les collèges 2023

### 16 mars 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,  
Madame l'Inspectrice d'Académie,

Ce CSA-SD se tient après une nouvelle journée contre le projet de loi d'une retraite à 64 ans. Au lieu d'augmenter les salaires sans contreparties par la hausse et par l'indexation du point d'indice sur les prix, au lieu d'augmenter les cotisations, au lieu d'augmenter les grilles des professions féminisées, le gouvernement s'entête à vouloir faire voter et appliquer une réforme des retraites dont pratiquement personne ne veut.

Malgré les très fortes journées de manifestation, de grève, de mobilisation en tout genre, le gouvernement reste sourd et fait fi de la démocratie et de ceux et celles qui la construisent et la représentent.

Les représentant-es FSU ont boycotté la dernière instance départementale ainsi qu'académique sur la préparation de la rentrée 2023 afin de marquer leurs refus des dégradations prévues dans les conditions d'enseignements. Il s'agit aussi de mettre en avant notre refus de la maltraitance des personnels qui accompagne ces dégradations des conditions de travail, dont les personnels chargés de l'enseignement de la technologie, entre informations erronées et modifiées en permanences et menaces de mise au placard. De la même manière, les Professeurs des écoles sont invités à compléter leur rémunération par une prime de 3650euros/an en intervenant en collège probablement le mercredi matin, en complément de leur service, ce qui constitue en soit une fausse information. Ces propositions constituent des intentions de dégradations des conditions de travail et démontre l'ignorance de la réalité du métier de PE.

La dotation départementale ne justifie pas les propositions de suppressions de postes que nous observons notamment en Technologie ( 1/3 des suppressions de postes), Lettres Classiques et Allemand. Ces disciplines apparaissent particulièrement malmenées quand bien même la DSDEN a pris en compte certaines des remarques et propositions que nous avons formulées en amont concernant l'Allemand ou les Lettres Classiques.

Les choix opérés augurent d'une flexibilisation du personnel enseignant avec un nombre important de BMP et d'heures supplémentaires parfois très concentrées, notamment en musique.

De même, les compléments de service pour des activités autres que l'enseignement disciplinaire, voire des activités dans une autre discipline que celle de recrutement sont de nature à mettre en danger la priorité à l'enseignement des savoirs disciplinaires et la professionnalité des enseignants eux-mêmes.

Concernant chaque discipline, nous ne pouvons que regretter la mise en concurrence des disciplines par l'administration et l'appauvrissement de l'offre culturelle, en particulier dans les zones défavorisées ou rurales : des postes de lettres classiques supprimés qui donnent parfois lieu à des créations de postes de

lettres modernes ; la diminution de l'offre linguistique en fragilisant les langues à faible effectif (allemand, italien).

Suppressions de postes, BMP, HSA dégradent les conditions d'apprentissages des élèves. Dans le même temps, des collègues en complément de service sur 2 établissements (emploi du temps sur 3 établissements) sont empêché-es de s'inscrire dans les projets des équipes disciplinaires propres à chaque établissement.

Cependant, nous notons une évolution positive par rapport aux années précédentes pour les compléments de services produisant des emplois du temps sur 3 ou 4 établissements.

Mais nous constatons, dans de nombreux établissements, des compléments de service donnés et dans le même temps la présence d'heures supplémentaires qui auraient permis de réduire voire d'annuler ces compléments. Cela produit des situations ubuesques inadmissibles provoquées par l'obligation d'absorber des HSA toujours trop nombreuses.

Certains bassins sont plus affectés par ces déséquilibres, en particulier le drouais et dunois.

Il faut transformer ces heures supplémentaires en heures postes afin d'améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et ainsi ne plus maltraiter les personnels.

Il est urgent de cesser de ne considérer l'éducation que comme un coût. Car l'éducation est une production qui correspond au droit à l'éducation pour chaque élève. Et car l'éducation est un investissement, dont la valeur doit être plus élevée pour reconnaître son importance pour la société toute entière. Notre société a tout à gagner à disposer d'une population ayant un haut niveau de formation, notamment en technologie dans un monde où les outils du quotidien deviennent des objets de haute-technologie. Et ce n'est pas en refermant l'enseignement sur l'illusion de fondamentaux que ce haut niveau de formation peut être atteint. Nos élèves, pour entrer dans les apprentissages, ont besoin d'aborder l'ensemble des domaines qui font la beauté du réel et la richesse de notre enseignement !